

Mgr Santier, diocèse de Luçon du 9 juillet 2007

Publié le 9 juillet 2007
3 minutes

« *Diocèse de Luçon en Vendée* » – Mgr Michel Santier

*Le Pape Benoît XVI a publié samedi un « motu proprio » sur l'usage de la liturgie romaine antérieure à la réforme de 1970. Ce document suscite des craintes chez les prêtres et les fidèles du diocèse. Suite à sa publication. **Mgr Santier**, évêque de Luçon, a décidé d'écrire aux prêtres, diacres, religieux, religieuses et catholiques de Vendée.*

Chers prêtres, diacres, religieux, religieuses et catholiques de Vendée,

« Appliquez-vous à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la Paix. » (Eph 4,1)

Cette parole de l'apôtre aux Ephésiens est une parole qui nous rejoint, prêtres et chrétiens du diocèse, au moment où le pape **Benoît XVI** en ce 7 juillet publie le Motu Proprio sur l'usage de la liturgie romaine antérieure à la réforme de 1970, autrement dit l'usage du Missel publié par le pape **Jean XXIII** en 1962.

Cette publication, maintes fois annoncée, n'est pas sans susciter des craintes chez les prêtres comme chez les fidèles. Mais dans la lettre aux évêques, Benoît XVI affirme : « Le Missel, publié par Paul VI et réédité ensuite à deux reprises par Jean-Paul II, est et demeure évidemment la forme normale de la liturgie eucharistique. » Le Missel de 1962 « pourra en revanche être utilisé comme forme extraordinaire de la célébration liturgique. Il n'est pas convenable de parler de ces deux versions du Missel Romain comme s'il s'agissait de « deux Rites ». Il s'agit plutôt d'un double usage de l'unique et même Rite. »

La liturgie et les textes du Concile Vatican II continueront à inspirer la prière et l'action des prêtres et des chrétiens du diocèse. Nous venons de vivre le Synode diocésain : la mission première de notre Eglise est de proposer et de transmettre la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ aux jeunes générations. Le défi principal est de trouver de nouveaux chemins pour vivre et annoncer l'Evangile dans un monde sécularisé et moderne, qui n'est plus un monde de chrétienté.

Je redis toute ma gratitude et ma reconnaissance à tous les acteurs qui, chaque dimanche, **préparent et animent dans les paroisses les eucharisties dominicales** : chorales, organistes, animateurs de chants, lecteurs, religieuses, diacres, prêtres.

Que les liturgies soient belles, priantes, recueillies, et qu'elles donnent le goût de Dieu.

Je redis toute ma confiance à tous les catéchistes et enseignants, animateurs d'aumônerie et de mouvements d'enfants, de jeunes et d'adultes, pour qu'ils continuent avec audace et courage à proposer l'Evangile comme inspirant la vie en famille et les engagements pour une société plus juste et plus humaine.

Demeurez unis autour de vos prêtres et de votre évêque car la motivation principale du pape est celle-ci : « **Il s'agit de parvenir à une réconciliation interne au sein de l'Eglise** ».

Le Motu Proprio publié ce 7 juillet sera mis en application à partir du 14 septembre ; ce qui permettra de voir comment prendre en compte les demandes des fidèles qui désireraient participer à la messe selon le Missel de 1962, comme cela se fait déjà à Luçon.

Cela doit se vivre dans le calme, dans le respect des uns et de autres, sans cris de victoire ; sinon on risquerait de s'éloigner de ce que désire le pape : l'unité de l'Eglise.

Ce qui m'anime comme évêque, c'est d'annoncer l'Évangile ; je ne peux pas le faire seul, j'ai besoin de vous, je compte sur vous.

Très fraternellement.

Votre évêque

+ Michel SANTIER